

Association de l'I.D.A. de Paris
Association Loi de 1901
122, rue de Vaugirard
75 006 PARIS
Email : idaaffaires@gmail.com

Conférence de l'Association de l'Institut de Droit des Affaires

La lutte contre les prises de contrôle dans les sociétés de capitaux

Mercredi 07 mai à 19h30, Amphi I (Centre Panthéon)

I. La Décision du Conseil constitutionnel du 27 mars 2014 relative à la loi Florange

A. Le jugement en opportunité de la proposition de loi censurée. Analyse des fondements de la décision.

B. La décision du Conseil Constitutionnel et l'atteinte à la propriété et au principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

C. Que reste-t-il du dispositif sur la reprise des sites dits rentables ?

Intervention à titre principal : Monsieur le Professeur Portelli (à confirmer)

Durée : 20 minutes.

II. Lutter contre les prises de contrôle rampantes

A. Le seuil de caducité automatique

B. L'abaissement du seuil d'excès de vitesse d'acquisition

C. L'attribution automatique du droit de vote double

Intervention à titre principal : Maître Bruno Derieux.

Durée : 20 minutes.

III. Lutter contre les prises de contrôle hostiles

A. Les nouveaux pouvoirs des organes d'administration et de direction

B. L'information-consultation du comité d'entreprise

Intervention à titre principal : Monsieur le Professeur Stéphane Torck

Durée : 20 minutes.